



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Nombre d'administrateurs	L'an deux mille vingt-trois, le trois avril,
En exercice : 17 Présents : 13 Votants : 16 Procurations : 3	Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de CASTELGINEST dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de <b>Madame la Vice-Présidente du C.C.A.S</b>
Convocation du Conseil d'Administration en date du : 3/04/2023	Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil d'Administration en exercice est présente.
Affichage en date du : 3/04/2023	<p><b>Présents :</b> Mme LANDES, Mme VARLIETTE, Mme DELCASSE, Mme MACHADO, Mr DESSEAUX, Mr ABEILHOU, Mme CHERT-RAMES, Mr DIZIER, Mr DARDENNE, Mme CHRISTOL, Mr DALMONTI, Mme AZAM, Mme CHAMFEUIL</p> <p><b>Absents :</b> Mme BOSQ</p> <p><b>Membres du conseil d'administration excusés ayant donné Procurations :</b> Monsieur le Président du CCAS donne pouvoir à Mme Landes, Mr LE BRIS pouvoir à Mme MACHADO, Mr DUMAS pouvoir à Mme LANDES,</p> <p><b>Secrétaire de Séance :</b> Suna LAGARRIGUE, Directrice du CCAS</p>

**Objet : Compte-rendu des décisions prises par le Président du CCAS dans le cadre des délégations reçues du Conseil d'Administration.**

Conformément à l'article R.123-22 du Code de l'Action Sociale et des Familles, il est rendu compte des décisions prises en application de la délibération n° 2020/002 en date du 25 juin 2020 relative aux délégations reçues du Conseil d'Administration.

- Décision portant sur la prise en charge des aides cantines 3<sup>ème</sup> trimestre de l'année scolaire 2022/2023.
- Décision portant sur l'accord de bons alimentaires

DATE	N° Acte	Intitulé de l'acte
02/03/2023	DEC.2023/011/NC	Portant Octroi d'une prise en charge cantine à 50% sur l'année scolaire 2022/2023
02/03/2023	DEC.2023/012/NC	Portant Octroi d'une prise en charge cantine à 50% sur l'année scolaire 2022/2023
08/03/2023	DEC.2023/013/NC	Portant Octroi d'une prise en charge cantine à 50% sur l'année scolaire 2022/2023
08/03/2023	DEC.2023/014/NC	Portant Octroi d'une prise en charge cantine à 50% sur l'année scolaire 2022/2023
08/03/2023	DEC.2023/015/NC	Portant Octroi d'une prise en charge cantine à 50% sur l'année scolaire 2022/2023
10/03/2023	DEC.2023/016/NC	Portant Octroi d'une prise en charge cantine à 50% sur l'année scolaire 2022/2023
28/03/2023	DEC.2023/017/NC	Bon Alimentaire de 60€
28/03/2023	DEC.2023/018/NC	Bon Alimentaire de 60€
28/03/2023	DEC.2023/019/NC	Bon Alimentaire de 70€

Le Conseil d'Administration, au vu de l'exposé du Président et après en avoir délibéré :

- **PREND** acte de la présentation du compte-rendu des décisions prises par Monsieur le Président dans le cadre des délégations reçues du Conseil d'Administration.

*L'ensemble de ces décisions est conservé dans le registre Tome II*

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*



Pour extrait conforme,  
Castelnest, le 3/04/2023

Grégoire CARNEIRO,

**CENTRE COMMUNAL  
D'ACTION SOCIALE**  
21780 CASTELNEST

*Maire de Castelnest  
Président du CCAS*

Résultats du vote

Pour : UNANIMITE  
Contre :  
Abstentions :